

COURRIER DES SYNDICATS ET SECTIONS SYNDICALES

Éditorial

Le gouvernement et ses médias jouent un jeu dangereux. S'il est difficile de décrypter la stratégie réelle de Sarkozy, assurant la promotion de Le Pen, on a du mal à croire que les salariés, mobilisés massivement hier, se tourneraient naturellement aujourd'hui vers ceux-là même qui fustigeaient le plus violemment leur combat. Sauf à constater une gigantesque campagne d'intoxication, qui pourrait bien dégénérer et nous amener au bord du précipice.

Nous, la Cgt, ne pouvons pas rester les bras ballants. Contre les dérives fascistes, quelles qu'en soient les origines réelles, nous devons peser de tout notre poids. Notre rôle peut être décisif comme en d'autres occasions. Souvenons-nous de 2005, malgré une campagne de propagande massive et unanime, **le "non" au traité constitutionnel européen l'a emporté, nous en étions !**

Mais quand même, force est de constater que pendant qu'on parle de ça, l'offensive libérale se poursuit. Ainsi, sous l'appellation "pacte de compétitivité", l'axe Merkel/Sarkozy promet-il un véritable pacte d'austérité. Soumis au parlement européen les 24 et 25 mars, ce projet constituerait, en cas d'adoption, un pas décisif supplémentaire vers un projet de société ultralibéral.

Au programme : l'inscription de l'interdiction des déficits dans la constitution, alors qu'on sait bien qu'à chaque fois, ces déficits sont savamment orchestrés pour liquider les institutions garantissant encore l'application d'acquis sociaux et l'expression de droits démocratiques.

Autre mesure : la suppression de l'indexation des salaires sur l'inflation. Quelques pays comme le Luxembourg ou la Belgique bénéficient encore de ce mécanisme insupportable aux apôtres de la baisse du coût du travail.

Parlons encore du report de l'âge de la retraite et son évolution systématique en fonction du vieillissement. Il n'est pas nécessaire de rappeler combien nous revendiquons la retraite à taux plein à 60 ans pour tout(e)s et tous.

Ces trois exemples, parmi d'autres, montrent qu'il s'agit de faire payer la facture de la crise aux salariés en faisant pression sur les coûts et les prix pour favoriser "une compétitivité basée sur des marchés du travail flexibles et dérégulés".

Toute marge de manœuvre politique, économique et sociale au niveau budgétaire serait de fait retirée aux États concernés.

Alors la Cgt, avec la CES, va mener campagne contre cette nouvelle offensive. **Du 20 au 25 mars, une semaine de mobilisation doit être menée par les organisations syndicales. En France, la CGT, la CFDT, l'UNSA et la CFTC s'y sont engagées. Le 09 avril, la CES appelle à une euro manifestation à Budapest.**

Dans le Puy de Dôme, des contacts commencent avec les organisations impliquées pour que nous menions le travail d'information et d'alerte nécessaire auprès des salariés.

Sommaire

P2 : Infos
P3 : Retraités
P4 : Lettre Bernard Thibault

N° 1373 du vendredi 11 mars 2011

DEPOSE LE 11 MARS 2011

Circulaire d'informations hebdomadaires du Bureau et du Secrétariat de l'Union Départementale CGT - Directeur de publication : François Thiéry-Cherrier - Imprimé par nos soins Maison du Peuple - 63000 Clermont-Ferrand - CPPAP 0506 S 06884 D 73 du 13 mai 2004 - ISSN n° 09920625

CALENDRIER :

Samedi 12 mars, 15 h 00, Place de Jaude / droit au logement : rassemblement unitaire contre les expulsions.

Judi 17 mars, 10 h 00, Cataroux, porte de la Rodade / rassemblement Michelin pour les salaires.

Judi 17 mars, 14 h 30, Place de Jaude / retraités : rassemblement pour le pouvoir d'achat.

Samedi 19 mars, 11 h 00, Place Delille / manif pour l'école.

Judi 21 avril, CONGRES DE L'UL de RIOM
De 8 H 30 à 17 H 30 Maison des Associations
Place de la Fédération, l'ensemble des syndicats et sections syndicales est invité à y participer.

Valeo Issoire, en grève pour les salaires :

Comme tous les ans à la même date, ont lieu les Négociation Annuelles Obligatoires. Les Syndicats CGT, FO et CFDT souhaitent faire des NAO un grand moment de revendications pour que les aspirations légitimes des salariés de VALEO, à avoir de meilleurs salaires et de meilleures conditions de travail, aboutissent.

Cette année, les actionnaires comptent percevoir 1,20 € par action. Le capital de la société est composé d'un peu plus de 78 millions d'actions ; ils s'apprêtent donc à empocher plus de 93 Millions d'euros, sur un résultat net de 365 millions d'euros. Pendant ce temps, les salariés devraient se serrer la ceinture et se contenter de miettes... Dans les ateliers et les services, les cadences augmentent, la pression sur les salariés n'a plus de limite ; dans le même temps la reconnaissance professionnelle et les conditions de travail se dégradent. Les Syndicats CGT, FO et CFDT ont lancé un appel à la grève le mardi 08 mars 2011 :

" Pour une meilleure répartition des richesses, il devient urgent de se mobiliser pour changer la donne. Salarié(e)s du site d'Issoire, mobilisons-nous !"

Un piquet de grève de 24 heures s'est installé avec feu et musique devant le poste de garde de l'usine : forte participation du personnel.

Carrefour : La Cour d'Appel de Riom donne raison aux salariées, défendues par le DLAJ Cgt 63

Comme dans de multiples sites en France, des salariées de Carrefour Thiers ont fait appel au DLAJ Cgt 63 pour défendre leur cause. Véronique C, Eliane B. et Maria C. étaient payées en dessous du SMIC. Impossible ? Le niveau de salaire s'apprécie en prenant en compte tout élément de rémunération versé en contrepartie de temps de travail effectif. Le temps de pause, faisait l'objet d'un forfait égal à 5% du salaire de base. Pour atteindre le SMIC, la direction incluait le paiement du temps de pause alors qu'il ne s'agit pas de temps de travail effectif.

Le conseil de prud'hommes a établi que la rémunération du temps de pause n'étant pas une contrepartie directe du travail, elle devait s'ajouter au SMIC ; elle ne pouvait donc pas en être une composante. Le Conseil de prud'hommes, a ainsi condamné la société HYPARLO (Carrefour) à payer environ 1000 € de rappel de salaires + 1500 € de dommages-intérêts + 600 € d'article 700, à chacune des plaignantes.

Carrefour a fait appel ; bien lui en a pris ! Non seulement la Cour d'Appel de Riom a confirmé le jugement, mais elle a aussi ajouté 800 € d'article 700 (du code de procédure civile) par plaignante.

Beau boulot !

CFA en grève :

Le Centre de Formation des Apprentis du BTP de Clermont-Fd était en grève depuis lundi 07 mars jusqu'au mercredi 09 mars pour demander l'annulation des procédures de licenciement économique de trois salariés. La grève était suivie par la totalité des personnels (58) du CFA.

Ils ont manifesté devant la chambre patronale, une délégation a été reçue. Par ailleurs, des démarches ont été menées auprès des élus de la région sur le financement de l'apprentissage.

Les salariés, à compter de jeudi, poursuivent la mobilisation sous une forme différente, diverses actions sont envisagées en vue de l'annulation des procédures.

SEITA, des acquis non négligeables :

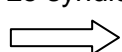
Le mouvement de grève, avait commencé jeudi 24 février par tranches de 2 X 4h ; il se poursuivait. Le travail a repris mercredi soir, 2 mars. La Direction a concédé, en plus de l'augmentation des salaires de 2,2 % et du doublement de la prime annuelle (1400 € au lieu de 700 € en moyenne), une prime de transport pour tout le monde et la renégociation des salaires en cas d'indice INSEE défavorable.

Les camarades de la Seita de Riom remercient les militant(e)s des autres syndicats et de l'interpro pour leur soutien.

Michelin : la crise pour qui ?

- Vu les très bons résultats du Groupe Michelin pour l'année 2010 : 1,049 milliard de bénéfices,
- Vu les objectifs prévus pour les années à venir : + 25 % de croissance de volume en 2015 et + 50 % d'ici 2020,
- Vu le résultat opérationnel nettement supérieur à 2 milliards en 2015,
- Vu que les 3 cogérants vont se partager 1 % du bénéfice,

Le syndicat CGT Michelin appelle les salariés à une journée d'action le 17 mars :



Rassemblement à 10h00 porte de la Rodade à Cataroux

Pouvoir d'achat des retraités : rien ne va plus, l'insupportable est atteint !

L'alimentation, le loyer, le chauffage, les transports, la santé, les mutuelles, les impôts...

« On n'y arrive plus ! Tout coûte plus cher et nos pensions ne suivent pas ! » Telles sont les réactions entendues un peu partout parmi les retraités que nous rencontrons et surtout chez les femmes qui en règle générale ont une pension inférieure de 38% à celle des hommes. En 2008, le montant moyen brut des pensions (pensions de base, plus complémentaires) s'élevait à 1122€, dont 1426€ pour les hommes et 825€ pour les femmes.

De réforme en réforme, de misérable revalorisation des pensions aux dispositions tout aussi régressives qui découlent du plan d'austérité gouvernemental, les retraités s'appauvrissent. Il est vrai que les mauvais choix opérés ne visent pas seulement les retraités, mais reconnaissons qu'ils sont particulièrement malmenés. En un mot : **maltraités !**

Parmi les hausses prévues en 2011 :

Consultation médecins : 23€ (+ 1€)

Assurance auto : entre 2,5 et 4,5%

Assurance habitation : entre 3,5 et 8%

Mutuelles santé : entre 5 et 8,5%

Médicaments : la vignette bleue baisse de 5% (35 à 30%), donc plus chers pour les patients

Hôpital : forfait 18€ appliqué sur actes médicaux de plus de 120€ au lieu de 91€ actuellement. Ticket modérateur de 20% pour actes en dessous de 120€

Sans oublier le fuel, le gaz, l'électricité, le carburant...

Des chiffres à méditer :

La fortune totale des 500 plus gros patrimoines français a augmenté de 25% en 1 an, passant de 194 à 241 milliards d'euros en 2009, **soit à peu près le montant de la masse des pensions versées aux 15 millions de retraités.**

Et si on touchait enfin aux profits !

Les retraités ne méritent pas cette logique régressive :

La retraite n'est pas une aumône, mais un droit que l'on s'est ouvert en participant, par le travail, à la création de richesses. Pour la CGT, les 15 millions de retraités ne sont pas un « coût », ils sont surtout un des moteurs de développement d'activité ou d'emploi pour la société, avec au travers des retraites, plus de 260 milliards d'euros réinjectés dans l'économie. Leur niveau de vie, leur avenir intéresse toute la société.

Vivre mieux notre retraite, c'est possible !

Nos pensions valent mieux que les milliards d'euros de cadeaux fiscaux offerts aux grandes fortunes, aux dividendes versés aux gros actionnaires du CAC 40, aux retraites dorées des grands patrons.

L'argent existe pour satisfaire nos revendications et répondre aux besoins de leur financement en mettant à contribution tous les revenus non soumis à cotisation et les revenus financiers des entreprises. Promouvoir une autre politique de l'emploi qui débouche sur des ressources supplémentaires et une autre répartition des richesses sont aussi des solutions qui participent au financement d'une retraite juste et pérenne.

La CGT revendique pour les retraités :

- 300€ par mois pour tous pour compenser la perte de pouvoir d'achat de ces dernières années ;
- Le retour à l'indexation des pensions et retraites sur l'évolution du salaire moyen et une augmentation substantielle pour 2011 ;
- Le minimum de retraite porté au niveau du SMIC ;
- La pension de réversion à 75% de la retraite initiale ;
- Le retour de la revalorisation annuelle des pensions au 1er janvier ;
- Le rétablissement de la ½ part pour les veuves, veufs, divorcés, séparés ayant élevé au moins un enfant ;
- Le financement de la perte d'autonomie par la solidarité nationale.

**L'Union Syndicale des Retraités CGT du Puy de Dôme appelle
les préretraités et retraités à un rassemblement :
JEUDI 17 MARS 2011 à 14 H 30 Place de Jaude.**

Bernard Thibault, Secrétaire général de la CGT, s'adresse...

Cher(e)s camarades,

À circonstance exceptionnelle, démarche exceptionnelle, je m'adresse directement aux secrétaires généraux des organisations de la CGT suite à l'annonce par la direction d'un parti politique, le Front national, de son intention de porter plainte à l'encontre de la CGT au motif qu'un de ses candidats aux élections cantonales est suspendu dans l'attente d'autres décisions.

La direction du Front national revendique au travers de la tenue de ce futur procès d'en faire « un événement dans la vie politique et sociale française en faisant reconnaître le FN comme un parti politique comme les autres ». Pour eux « la liberté d'opinion est bafouée », « il faut déverrouiller l'étau syndical » et cela s'inscrit « dans la stratégie de Marine Le Pen de conquérir le champ social et le monde du travail » dicit P. Alliot, Vice Président du FN.

Naturellement, la CGT saura répondre devant tout tribunal de son bon droit. Les jurisprudences européenne et française sont suffisamment fournies pour qu'il n'y ait aucun doute sur l'issue juridique de cette affaire.

Ce n'est pas tant le terrain du droit qui motive le FN que la campagne que cette affaire peut alimenter. Nous avons à faire face à une volonté délibérée d'instrumentalisation du combat syndical et donc de la CGT pour promouvoir les thèses du FN parmi les salariés.

Après que nous ayons mis en échec par voie de justice, dans les années 90, toutes les tentatives du FN de créer des pseudos syndicats qui n'étaient que des succursales de ce parti (FN-Police, FN-RATP ...), nous avons également repoussé la tentative du FN de présenter ses candidats derrière la façade de la Confédération nationale des Travailleurs (CFNT) aux élections prud'homales de 2008.

Confronté à ses échecs successifs, le FN avait explicitement indiqué dès cette époque que sa stratégie consistait à s'infiltrer dans les organisations existantes. Nous savons qu'il y est parfois parvenu dans des sections syndicales d'autres confédérations peu regardantes.

Cet entrisme dans les syndicats a clairement pour objectif d'en faire des marchepieds au service d'une stratégie politique.

C'est ce qu'il a réalisé dans le syndicat CGT des Territoriaux de Nilvange affilié à la fédération des Services publics et à l'union départementale de la Moselle.

Comment comprendre le choix du FN de présenter aux élections cantonales un adhérent de fraîche date (4 mois) si ce n'est pour instrumentaliser sa première qualité de secrétaire général d'un syndicat CGT.

Cette appartenance syndicale qui est historiquement une tare aux yeux de l'extrême droite compte tenu « de la philosophie marxiste de la CGT » devient subitement une qualité en période électorale.

Les deux organisations, union départementale et fédération concernées, travaillent en étroite relation pour faire face à la situation.

Les membres de la Commission exécutive confédérale réunis le 1er mars ont apporté un soutien unanime aux procédures qu'elles ont engagées. Nous avons également décidé d'élaborer un argumentaire détaillé pour les organisations qui reviendra sur la véritable nature du FN. J'ai clairement indiqué lors de notre discussion qu'il revenait en particulier aux secrétaires généraux des organisations de la CGT de veiller au respect des valeurs fondamentales et des statuts de la CGT dans leur organisation.

Cela nécessite de revenir sur quelques principes :

- la CGT est ouverte à tous les salariés quels que soient leurs statuts social et professionnel, leur nationalité, leurs opinions politiques, philosophiques et religieuses ;

- la liberté de candidature aux élections politiques est elle aussi reconnue dès lors qu'elle s'exerce en respectant l'indépendance de l'organisation et que nul ne se réclame de son appartenance à la CGT pour des fins autres que l'action du syndicat. C'est une règle de vie commune qui s'applique quel que soient les étiquettes et qui préserve ainsi l'unité des adhérents dans la CGT pendant et au-delà des campagnes électorales.

Ces principes rappelés, il n'est cependant pas envisageable qu'au nom de la liberté d'opinion dans la CGT, la CGT puisse être représentée, à quelque niveau que ce soit, par des militants revendiquant par ailleurs publiquement leur adhésion au concept de « préférence nationale » qui est le socle du FN.

Ceci pour une raison simple mais oh combien essentielle : cela est contraire aux principes et aux valeurs fondamentales de la CGT inscrits dans ses statuts.

La CGT « agit pour une société démocratique, libérée de l'exploitation capitaliste et des autres formes d'exploitation et de domination, contre les discriminations de toutes sortes, le racisme, la xénophobie, et toutes les exclusions » (statuts de la CGT).

Le FN, quoi qu'il en dise, ne peut pas être considéré comme un parti politique comme les autres, par la CGT comme par l'ensemble du mouvement syndical. Les positions du FN, en préconisant la préférence nationale sont même contraires aux principes républicains et aux textes internationaux, comme les tribunaux l'ont dit lors de jugements successifs.

Il est de notre responsabilité dans ce contexte de faire preuve d'une grande vigilance et d'une réactivité collective déterminée. C'est une exigence supérieure à toute autre considération, y compris la perte éventuelle de syndiqués, voire exceptionnellement la perte d'un syndicat.

On ne transige pas avec les valeurs fondatrices de la CGT.

Les organisations syndicales qui, en Europe, n'ont pas su porter les principes d'entraide et de solidarité qui sont au fondement de la constitution des syndicats, sont aujourd'hui en prise aux pires difficultés, avec des partis d'extrême droite très influents, voire au sein de gouvernements.

L'histoire nous enseigne que les partis fascistes se sont souvent parés de vertus sociales pour accéder au pouvoir.

Face à ce risque majeur pour les salariés et la démocratie, il est de notre responsabilité d'éclairer les salariés par l'information et le débat sur la réalité des thèses et des positions du FN, sur le plan économique et social comme en matière de libertés publiques.

Même repeinte à « la couleur Marine », l'exploitation par le FN des peurs et de la précarité sociale engendrée par les politiques en vigueur demeure la même et trouve sa source selon lui dans une cause principale : l'étranger. L'immigré comme le Français qui n'est pas « de souche » sont ainsi présentés comme les responsables de tous les maux.

Cela a comme conséquence de détourner l'attention des véritables causes de l'exploitation dont les salariés, quelque soit leur origine, sont victimes et donc de contribuer à entretenir le système tant décrié.

D'ailleurs, régulièrement, les déclarations du FN ont dénoncé les mobilisations syndicales, ce fut encore le cas lors des manifestations pour défendre les retraites :

- Marine Le Pen le 22 octobre 2010 : « Ensemble, gouvernement et syndicats jettent la France dans le chaos ... Voilà deux semaines que la France s'installe dans le chaos, entre grève, manifestations et blocus ... La tolérance zéro doit s'appliquer à tous les émeutiers. »

- Bruno Gollnisch le 4 novembre 2010 : « le sabotage de l'économie française caractérise l'action des dirigeants de la CGT... Ces blocages frappent avant tout les salariés qui se rendent à leur travail, les entreprises et menacent l'emploi ... La CGT doit être rendue pénalement responsable, ses dirigeants doivent en répondre ».

Face à l'offensive du Front national, soyons convaincus que l'opinion et le comportement de la CGT auront de l'influence chez les salariés.

Mettons la conviction nécessaire dans les formes de débat permettant la participation la plus large des syndiqués afin d'empêcher le FN d'instrumentaliser la CGT et de duper les salariés sur ses motivations véritables.

Autant que de besoin, la direction confédérale pourra vous apporter le soutien nécessaire dans vos initiatives.

Voilà, Cher(e)s Camarades, les éléments d'information et d'appréciation que je tenais à vous apporter et qui permettront, je l'espère, de mobiliser par votre intermédiaire l'ensemble des directions syndicales pour la défense de nos valeurs communes. Bien fraternellement et bon courage.

Bernard THIBAUT
Secrétaire général de la CGT